

Conseil municipal | Séance du 27 juin 2019

Extrait du registre des délibérations

Délibération n°2019-06-27-43 | Rapport sur la mise en œuvre de la politique de la Ville année 2018 - Communication
Sur le rapport de Monsieur Moysse Joachim

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 23

Date de convocation : 21 juin 2019

L'An deux mille dix neuf, le 27 juin, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moysse, Maire.

Etaient présents :

Monsieur Joachim Moysse, Madame Francine Goyer, Monsieur Pascal Le Cousin, Monsieur David Fontaine, Madame Murielle Renaux, Monsieur Michel Rodriguez, Madame Léa Pawelski, Madame Fabienne Burel, Madame Réjane Gard-Colombel, Madame Thérèse-Marie Ramaroson, Monsieur Philippe Schapman, Monsieur Francis Schilliger, Madame Michelle Ernis, Madame Marie-Agnès Lallier, Monsieur Daniel Vézie, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Madame Nicole Auvray, Madame Florence Boucard, Monsieur Philippe Brière, Madame Noura Hamiche, Madame Agnès Bonvalet.

Etaient excusés avec pouvoir :

Monsieur Jérôme Gosselin donne pouvoir à Monsieur Daniel Vézie, Madame Danièle Auzou donne pouvoir à Madame Léa Pawelski, Monsieur Patrick Morisse donne pouvoir à Madame Catherine Olivier, Monsieur Daniel Launay donne pouvoir à Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Antoine Scicluna donne pouvoir à Madame Thérèse-Marie Ramaroson, Monsieur Hubert Wulfranc donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Najia Atif donne pouvoir à Madame Nicole Auvray, Madame Pascale Hubart donne pouvoir à Monsieur David Fontaine, Monsieur Gilles Chuette donne pouvoir à Madame Florence Boucard, Madame Carolanne Langlois donne pouvoir à Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Jocelyn Chéron donne pouvoir à Madame Agnès Bonvalet.

Etaient excusés :

Madame Samia Lage.

Secrétaire de séance :

Monsieur Daniel Vézie

Exposé des motifs :

Le décret n°2015-1118 du 3 septembre 2015 relatif au rapport sur la mise en œuvre de la politique de la ville prévu aux articles L. 1111-2 et L.1811-2 du Code général des collectivités locales prévoit que dans les communes et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) signataires d'un contrat de ville, le Maire et le Président de l'EPCI sont tenus de présenter annuellement à leur assemblée délibérante respective un rapport sur la situation de la collectivité au regard de la politique de la Ville, les actions qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

Le Conseil municipal

Après avoir entendu le présent exposé,

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales,
- La loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,
- Le décret n°2015-1118 du 3 septembre 2015,

Considérant :

- Le rapport annexé sur la mise en œuvre de la politique de la Ville pour l'année 2018, Ce rapport retrace les actions menées au bénéfice des habitants des quartiers en géographie prioritaire au titre de l'année écoulée.
- Le projet de rapport élaboré par la commune est soumis pour avis, le cas échéant, au conseil communautaire et aux conseils citoyens.
- Les contributions et délibérations du conseil communautaire, des conseils citoyens et, le cas échéant, de toute autre partie signataire du contrat de ville, sont annexées au projet de rapport sous la forme d'un avis.
- Le rapport spécifie les actions menées en matière de développement social urbain dans le cadre de la dotation de solidarité urbaine.
- Le rapport présente les travaux d'investissement qui ont été permis par la dotation politique de la ville.
- Le rapport peut comprendre également une présentation par les autres parties signataires de leurs actions entreprises en application du contrat de ville. Ainsi, le projet de rapport politique de la ville 2018 fait apparaître le bilan des actions menées par les bailleurs sociaux, signataires du contrat de ville, bénéficiant d'un abattement de 30% de la base d'imposition de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties pour les logements anciens situés dans les quartiers prioritaires de la ville de Saint-Étienne-du-Rouvray.

Après en avoir délibéré,

Décide :

- D'émettre un avis favorable au rapport annexé sur la mise en œuvre de la politique de la Ville pour l'année 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 34 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse
Maire

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 28/06/2019

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20190627-lmc113476-DE-1-1

1. Point de situation et grandes orientations pour 2018

30 années d'un long processus de renouvellement urbain et de développement social ont apporté de profondes transformations dans les quartiers relevant toujours de la nouvelle géographie prioritaire.

Au fil de l'expérience, la concertation entre les acteurs municipaux du développement social et du développement urbain a permis une évolution régulière des pratiques et d'améliorer l'articulation des interventions entre le volet social et le volet urbain.

Le bilan de sortie de la précédente convention ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine) souligne la persistance de certaines problématiques qui n'ont pas été résolues ou traitées par le projet de renouvellement urbain et indique que certaines dynamiques demandent à être entretenues dans le temps.

Deux priorités fortes ont émergé :

- Le maintien de la gestion urbaine et sociale de proximité incluant la continuité de l'accompagnement social global des ménages que ce soit sur le plan individuel ou collectif,
- Le traitement du bâti non concerné par les ORU (Opération de Renouvellement Urbain) ou ayant fait l'objet d'une requalification « non structurelle » (copropriétés et immeubles non détruits et sources de dysfonctionnement sur différents sites).

En effet, l'amélioration durable des conditions de vie des habitants est indissociable de la poursuite du renouvellement urbain. Il s'agit de sauvegarder les acquis remarquables du précédent programme de renouvellement urbain, tout particulièrement sur le quartier du Château Blanc où persistent des dysfonctionnements urbains et des risques importants et identifiés : copropriétés dégradées et commerces de proximité menacés.

Pour réussir la mutation pérenne du Château Blanc et sa contribution au développement équilibré du territoire communal et de l'espace métropolitain, le nouveau projet de renouvellement urbain de la Ville porte des objectifs ambitieux sur le centre Madrillet. Celui-ci, constitué par l'espace commercial Renan, la rue du Madrillet, les places Truffaut, Fraternité et Prévost, constitue le territoire de vie sociale de l'ensemble du secteur Château Blanc – Madrillet.

Maintenir, renforcer et développer ce pôle de commerces et d'équipements publics doit permettre de continuer à satisfaire les habitants du Château Blanc et à attirer de nouveaux usagers participant à la confortation de la vocation résidentielle du Château Blanc et à son ouverture vers les autres quartiers de la ville et de l'agglomération.

L'étude pré-opérationnelle de repérage des copropriétés du Château Blanc a permis d'acter :

- La nécessité d'une intervention globale sur les copropriétés à l'échelle du Château Blanc,
- La priorité d'intervention donnée au traitement de la copropriété Robespierre et à la démolition de l'immeuble Sorano par la mise en place d'un plan de sauvegarde.

Les pistes d'interventions que nous proposons s'inscrivent dans le prolongement des actions que nous conduisons dans le cadre du contrat de ville avec le souci permanent de prévenir les discriminations, promouvoir l'égalité et renforcer l'accompagnement des jeunes et de tous les publics fragiles surreprésentés dans les quartiers prioritaires.

Inscrit dans une logique de guichet, le Contrat unique global a permis le financement d'un programme d'actions.

Le projet de ville et les projets thématiques ont renforcé les politiques publiques municipales en matière d'accès aux droits, de lutte contre les discriminations, de promotion de la santé, d'accompagnement des parcours d'études, d'accès à l'éducation, aux loisirs, ou à la culture. Les démarches du projet de ville ont encouragé le développement du partenariat et favorisé la transversalité autour d'un projet de territoire.

Les grandes orientations pour 2018 ont été sur le volet urbain :

- Élaboration de la convention ANRU concernant le centre Madrillet et l'opération de démolition de l'immeuble Sorano,
- Par anticipation, achats de commerces et lancement opérationnel de l'opération Sorano,
- Installation de la commission chargée de l'élaboration d'un plan de sauvegarde pour redresser le reste de la copropriété Robespierre,
- Construction d'un office et réhabilitation de salles de classes dans l'école Pergaud, avec le concours de la dotation politique de la ville (DPV),
- Mise en place de la GUP (Gestion Urbaine de Proximité) Wallon, seul secteur en QPV non doté d'une GUP.

Sur le volet cohésion sociale, une réflexion a été entamée sur la MIEF, avec un état des lieux, une réorganisation du service avec l'affectation d'un agent titulaire supplémentaire au 1^{er} janvier 2019, un travail effectif pour la création d'un réseau d'insertion dont l'installation est envisagée en 2019. Par ailleurs, il y a eu un renforcement des actions de proximité pour lutter contre le non recours aux droits et à l'offre de services du territoire avec notamment une journée organisée avec l'ensemble de nos partenaires institutionnels sur l'accès aux droits.

Il y a également eu un renforcement des actions d'insertion sociale et de nouveaux dispositifs sur les compétences psychosociales.

Un travail conséquent a été mené avec de nombreux services municipaux et des associations du territoire pour mettre en place un programme d'activités sur la période estivale (sorties, animations, soirées...) afin de toucher un maximum de personnes isolées ou de familles qui ne partent pas en vacances. Cette programmation ouverte à l'ensemble de la population stéphanaise a néanmoins touché 80% de personnes résidant en quartiers prioritaires de la Ville (QPV).

2. Évolution de la situation des quartiers prioritaires par rapport au projet de territoire

Actions envisagées et mises en place sur l'ensemble des quartiers en géographie prioritaire

Habitat

Conforter et pérenniser les acquis des précédentes interventions :

- Poursuite des cellules opérationnelles avec chaque bailleur social du territoire,
- Mise en place d'une cellule opérationnelle Wallon avec les représentants des propriétaires et le syndic,
- Mise en place de la GUP sur l'ensemble des quartiers ou sous quartiers sur l'ensemble des QPV (mobilisation des habitants insuffisante),
- Poursuite des cellules d'accompagnement social individuelles en lien avec les bailleurs sociaux et les travailleurs sociaux du Département et de la Ville,
- Généralisation des containers enterrés ou semi enterrés dans les copropriétés,
- Travail avec les bailleurs et les associations sur le cadre de vie et l'environnement (Bien dans son logement, appartement éco-citoyen...)
- Travail sur le parcours résidentiel, stratégie sur le peuplement conformément aux objectifs de mixité sociale en permettant d'éviter la vacance et/ou la marginalisation des immeubles conservés,
- Lutte contre l'habitat indigne par l'accompagnement de locataires victimes de marchands de sommeil pour actionner le dispositif de conservation de l'allocation logement et le dépôt de plainte à l'égard de leur propriétaire en lien avec la CAF, l'ADIL et la DDTM.

Cohésion sociale

- Mise en place d'actions de proximité favorisant le lien social et la solidarité entre voisins (fêtes de quartiers, apéros citoyen, repas entre voisins, places au café...),
- Faire participer les habitants à l'amélioration de leur cadre de vie (ateliers urbains, GUP, ambassadeurs de santé, secteur familles des centres sociaux...),
- Renforcer la présence des services municipaux (actions hors les murs, déploiement d'actions en pied d'immeuble, mise en place d'ateliers hors centres sociaux...),
- Mise en place dans tous les QPV des Rendez-vous de l'info 1 demi-journée par semaine.

Valeurs républicaines, citoyenneté et laïcité

- Actions de lutte contre les discriminations et de formation à la citoyenneté dans les équipements municipaux, auprès de groupes constitués, dans les établissements scolaires en lien avec les CESC (Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté) inter-établissements, sur l'espace public,
- Formations et sensibilisations auprès des agents de la Ville et des acteurs locaux,
- Soutien financier aux projets d'habitants,
- Action de promotion de l'égalité femme-homme dans les équipements municipaux, dans les associations, dans les écoles, dans l'espace public,
- Mise en place de comité d'usagers dans les centres socio-culturels.

Réussite scolaire

- Mise en œuvre du PEL et du PEDT permettant la réflexion et la production de préconisations émanant d'un conseil consultatif comprenant des services ville et des acteurs locaux de l'éducation,
- Un programme de réussite éducative 2-18 ans avec la mise en place de cellules de veilles éducatives où assistent, en plus du coordonnateur PRE, le chargé de prévention et la coordinatrice du Contrat local de santé (CLS),
- Un dispositif périscolaire « Animalins » accueillant environ 1770 enfants,
- Les CLAS permettant d'assurer le soutien scolaire (municipal ou associatif),
- Mise en place d'actions collectives de développement des compétences psychosociales dans les établissements scolaires,
- Apprentissage de la natation aux enfants scolarisés jusqu'en CM2, mise en place de créneaux pendant les vacances scolaires dans le cadre du dispositif « savoir nager » financé par le CNDS (Centre National pour le Développement du Sport),
- Une plateforme de lutte contre le décrochage scolaire piloté par le service jeunesse en lien avec la prévention, la MIEF, l'Éducation Nationale et la Mission locale,
- Augmentation du nombre d'enfants scolarisés à 2 ans et dédoublement de classes de CP et de CE1, incluant la restructuration de groupes scolaires avec 10 classes supplémentaires lors de la rentrée 2018,
- Dispositif horizons bonus et cursus visant à accompagner les lycéens et étudiants.

Équipements et service sociaux de proximité

- Restructuration totale de la piscine Marcel Porzou,
- Sécurisation de l'ensemble des groupes scolaires,
- Autres actions déclinées par secteur (cf page 6).

Promotion de la santé

- Poursuite de la mise en œuvre du CLS 2 se terminant le 31 décembre 2018,
- Évaluation du CLS par les habitants et les partenaires institutionnels et associatifs,
- Évaluation externe par un cabinet missionné par l'ARS (Agence Régionale de Santé),

Les principaux retours du Cabinet Asentis sur l'évaluation du CLS sont :

- Large consensus sur la pertinence et la cohérence du CLS du point de vue de son échelle territoriale, de son portage par la municipalité et de son adaptation aux besoins de la population,
- Un portage politique des élus municipaux, une très forte implication des différents services municipaux et un très bon niveau général de mobilisation des acteurs dans le cadre du CLS,
- La gouvernance et l'animation du CLS et de l'Atelier santé ville (ASV) sont globalement satisfaisantes,
- Une réelle innovation avec la participation des habitants même si des marges de progression peuvent être identifiées,
- Le CLS dans son ensemble (ampleur et détails des actions) est considéré comme adapté par la quasi-totalité des acteurs interrogés y compris par les habitants. En effet, les habitants jugent les actions présentées lors de l'évaluation dans des termes relativement proches des professionnels et des acteurs,
- Les axes stratégiques et les objectifs opérationnels sont efficaces tant sur leurs contenus que sur leurs nombres,
- 2 actions n'ont pu être menées à terme dans le CLS 2 :
 - o Le travail sur l'offre de soins
 - o La mise en œuvre d'un conseil local de santé mentale

La Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray s'est par contre inscrite en 2018, dans le travail d'élaboration du Projet Territorial de Santé Mentale.

La Maison de Santé de Vinci s'est engagée dans la création d'un PSLA (Pôle de Santé Libérale Ambulatoire) avec 22 professionnels de santé.

Accès aux droits

- Une volonté affirmée de favoriser l'accès aux droits et la lutte contre le non recours portés dans le cadre du projet social de territoire (PST) du projet de Ville avec un conseil consultatif ouvert aux acteurs institutionnels et associatifs du territoire,
- Un guichet unique « Unicité » facilitant les démarches sur l'offre municipale, avec la mise en place d'une tarification solidaire,
- Un guichet unique personnes âgées alliant les services de maintien à domicile, d'animations et d'actions de prévention du vieillissement avec un travail partenarial efficace (CLIC, SSIAD, AAFP, CARSAT, Département...) et l'intégration dans la MAIA,
- Un travail partenarial fort avec les acteurs du territoire concernant l'accès aux droits (CAF, CPAM, CLIC, Département, Mission locale, Maison de Justice, bailleurs sociaux, associations caritatives, familiales, culturelles et sportives...),
- Un renforcement et une formalisation des réseaux d'acteurs inscrits dans différents dispositifs pour :
 - o Aider les familles à faibles revenus à répondre à leurs besoins primaires,
 - o Prévenir le surendettement,
 - o Prévenir les expulsions,
 - o Prévenir l'isolement des plus fragiles,
 - o Soutenir l'accès à l'autonomie en développant l'accompagnement collectif,
 - o Contribuer à l'accès et au maintien des énergies,
 - o Permettre l'accès à la CMU et à l'ACS,

Rapport d'activité CONTRAT DE VILLE Saint-Étienne-du-Rouvray 2018

- Une équipe de développement social dédiée qui va vers les publics les plus éloignés de leurs droits,
- Une Maison de justice et du droit et un travail d'accès aux droits avec la Métropole et le CDAD,
- La prévention des violences faites aux femmes et l'accompagnement des femmes victimes de violences,
- La facilitation des démarches administratives et l'appropriation de l'outil informatique par les habitants éloignés du numérique avec l'aide de partenaires institutionnels (CAF, CPAM, Pôle emploi, Département...) et associatifs en maillant le territoire de points d'accès numériques et en accompagnant les publics.

Accès à la culture, aux sports et aux loisirs

- Au-delà de l'offre des équipements municipaux (Rive Gauche, centres socio-culturels, sport municipal, conservatoire, bibliothèques, centres de loisirs et de vacances...), plus de 150 associations dont environ 35 clubs sportifs sont soutenues sur la commune (subventions, prêts de locaux, matériel),
- La tarification solidaire pour l'accès à l'offre municipale, le soutien aux associations permettant un montant d'adhésion acceptable, des dispositifs comme le contrat partenaire jeune, le pass culture...
- L'équipe du développement social et le service vie sociale des seniors en lien avec des associations en QPV permettent l'accès à la culture et aux loisirs gratuitement à de nombreux stéphanois (cinéma, cirque, Rive Gauche, Zénith, centre sociaux, sorties à la journée, visites de musées, de zoos, de parcs d'attractions, d'animations diverses sur la Métropole...) ;
Dans le cadre des Animalins et des centres de loisirs : découverte d'activités sportives, culturelles et de loisirs par l'intervention de professeurs du conservatoire, d'éducateurs sportifs, de clubs sportifs, d'intervenants (théâtre, cirque...) ;
- Le renforcement des actions de sensibilisation en amont et en aval des spectacles programmés au Rive Gauche (Entre 2 rives, atelier estime de soi, groupes scolaires...).

Emploi et insertion

- Présence de la MIEF dotée d'une équipe municipale dédiée à l'insertion, de la Mission locale, de Pôle emploi, du PLIE, qui visent à accompagner les personnes en difficulté d'insertion,
- Dispositifs spécifiques visant à lever les freins à l'insertion et renforcer les savoirs de base : Atelier de vie quotidienne, APP, apprentissage du français,
- Mise en œuvre de dispositifs communaux d'insertion (chantiers coup de pouce, jobs rebonds, chantiers éducatifs...) en lien avec des bailleurs sociaux et des associations du territoire,
- Engagement de la Ville dans le recrutement de 50 emplois aidés, et dans un marché d'entretien confié à une entreprise d'insertion,
- Actions d'insertion dans le cadre des clauses d'insertion des marchés publics de la Ville,
- Accompagnement individuel de personnes par une conseillère d'insertion professionnelle,
- Mise en place de permanences d'aides à la rédaction de CV.

Il est à noter que les questions de la promotion de l'égalité femme-homme, de la prévention des violences faites aux femmes et de la lutte contre les discriminations irriguent toutes nos actions même si des temps forts y sont consacrés chaque année dans le cadre d'un partenariat avec l'Éducation Nationale et des associations.

Plus de 500 agent-es municipaux sur des postes permanents ont été sensibilisés à la question du sexisme ordinaire pendant une demi-journée. Les nouveaux arrivants se verront convoqué-es à cette demi-journée systématiquement.

Dans le cadre du schéma de tranquillité publique, qui traite de la prévention secondaire, une assistante sociale du CCAS accompagne les femmes victimes de violence et le CCAS dispose d'un logement en ALT (Accompagnement Logement Temporaire) pour une mise à l'abri. Le réseau initié par la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray avec tous les acteurs concernés va rejoindre désormais le réseau de l'UTAS Boucles de Seine (REVIF).

Actions envisagées et mises en place spécifiquement sur le quartier Hartmann – La Houssière

Travaux effectués avec la dotation politique de la ville (DPV)

- Restructuration de la bibliothèque Aragon avec la création d'un espace partagé,
- Sécurisation des 2 cours de l'école Ampère et réalisation d'une aire de jeux partagée,
- Rénovation du gymnase Ampère,
- Amélioration des cheminements piétonniers entre les écoles Pergaud, Ampère et le gymnase Ampère.

Travaux effectués par le bailleur

- Réhabilitation thermique des immeubles Saphir, Rubis, Émeraude, Picardie, Bretagne, Navarre et Béarn.

Le Conseil citoyen

Le Conseil Citoyen se réunit 4 fois par an mais le collège habitants se réunit autant que besoin. Ses membres participent aux évènements initiés dans le cadre de la Politique de la Ville, par la Ville ou par l'Association du centre social de la Houssière (l'ACSH), (fête du Sud, fête du Printemps, chasse aux œufs, quartiers d'enfants...).

Après la démission de certains membres habitants fin 2017, le collège habitant a sollicité de nouvelles personnes dans le cadre de ces animations. Le Conseil Citoyen est également à l'initiative du jardin partagé de la Houssière porté par l'ACSH.

Actions spécifiques dans ce quartier

10 maisons livrées clés en main en cours de commercialisation par EDIFIDEF dans le cadre de la diversification de l'habitat.

Avec l'ouverture de l'espace partagé, la demande émanant du Conseil Citoyen de renforcer une présence de la Ville sur le quartier de La Houssière, des actions ont pu être mises en place par l'Association du Centre Social de la Houssière (ACSH) et par l'équipe du développement social.

A noter en 2018, que lors de la journée « La rue aux enfants », le Conseil Citoyen s'est tenu en plein air. Cette initiative partagée entre l'école Pergaud, l'ACSH et le développement social a permis la mise en place de différentes initiatives autour de la sécurité routière, de l'appropriation de la rue, du jardin partagé...

L'ACSH est un lieu de vie important de ce secteur. Il y existe une réelle dynamique et une réelle mixité (sociale, intergénérationnelle...).

Un travail initié entre APELE-Interlude et l'école maternelle Pergaud auprès d'enfants des classes de 2 ans.

Actions envisagées et mises en place spécifiquement sur le quartier Thorez-Grimau

Travaux effectués avec la dotation politique de la Ville (DPV)

- Travaux de rénovation de l'école Langevin
- Extension de la maternelle Langevin (travaux débutant en 2019).

Travaux effectués par les bailleurs

- Réhabilitation des immeubles Grimau et Hortensias
- Requalification des espaces extérieurs et résidentialisation des immeubles Brassens, Montand et Leclerc.

Le Conseil citoyen

Le Conseil citoyen se réunit 4 fois par an mais le collège habitants se réunit autant que besoin. Le Conseil citoyen a souhaité travailler sur la question du vivre ensemble et la sécurité routière dans ce quartier. Pour ce faire, le « code de la citoyenneté » réalisé par les participants de l'action « s'exprimer pour agir » leur a été présenté. Ce code visait à répondre aux actes d'incivilités du quotidien pour amener une prise de conscience citoyenne. Un travail conjoint a permis de faire évoluer les panneaux initiaux pour une intervention auprès des enfants du CLAS du centre socio-culturel Georges Brassens et leurs parents. Ces panneaux ont été présentés également lors de l'apéro citoyen dans le secteur Grimau. Le Conseil citoyen a participé à la fête de quartier « Septembre ensemble » sur le stand d'accueil pour pouvoir rencontrer les habitants.

Actions spécifiques sur le quartier

- Un travail important du Foyer Stéphanois en lien avec les services de la Ville et de l'État concernant la sécurité sur les immeubles Brassens, Montand et Leclerc afin d'éviter des phénomènes de vacances de logement et la dégradation des immeubles cités,
- Renforcement de l'accompagnement des familles dans le cadre du « secteur famille » du centre socio-culturel Georges Brassens.

Actions envisagées et mises en place spécifiquement sur le quartier du Château Blanc

Travaux effectués avec la dotation politique de la Ville (DPV)

- Travaux de rénovation dans les écoles Curie et Duruy.

Travaux effectués par les bailleurs

- Réhabilitation thermique de l'immeuble Naurouze, des tours Aubisque et Tourmalet,
- Commercialisation en cours de 18 PSLA, en lien avec la terminaison du PNRU1 à la place de l'ancien foyer Adoma.

Le Conseil citoyen

mardi 2 juillet 2019

Le Conseil citoyen se réunit 4 fois par an. Le collège habitants a initié en janvier 2018, deux rencontres avec les habitants du Château Blanc sur 4 thématiques « enfance, équipements et commerces, animation et vivre ensemble, environnement et santé » pour avoir les avis ou demandes des habitants sur ces sujets.

Des membres du Conseil citoyen ont participé, avec les femmes qui avaient fait les marches exploratoires sur le quartier, à un atelier urbain concernant les liaisons inter-quartiers du Château Blanc.

Le Conseil citoyen a été informé du projet de renouvellement urbain au fur et à mesure des évolutions et du plan initiative copropriétés, les copropriétés du Château Blanc ayant été retenues dans ce plan.

Actions spécifiques sur le quartier

- Réfection totale du terrain synthétique de l'ASMCB ;
- Marches exploratoires des femmes ;
- Projet « ambassadeurs de santé » ;
- Places au café et places à la santé sur le marché du Madrillet ;
- Mise en place d'un accompagnement au relogement des habitants de Sorano après une enquête sociale ;
- Travail partenarial facilité par la présence de plusieurs associations œuvrant sur le Château Blanc ;
- Installation de l'association APELE-Interlude dans un logement de la tour Circé pour accueillir des familles du Château-Blanc. Travail initié avec la PMI, avec les classes de 2 ans de l'école Wallon et perspectives de travail avec l'école Robespierre qui accueille également des enfants de 2 ans ;
- Atelier d' « échanges et de savoir » animé par 3 habitantes dans un logement de la tour calypso (quartier Cotton) ;
- Atelier de remise en forme dans la salle de danse de l'annexe du conservatoire dans l'école Duruy mis en place à la demande du Conseil Citoyen sur le temps scolaire et à proximité du Château-Blanc ;
- Permanences de l'association Repair Café au sein de la Maison des pensées (m2 sociaux sur le quartier Verlaine) ;
- Accompagnement d'un groupe de personnes diabétiques par l'association française des diabétiques en lien avec l'association de la Confédération Syndicale des Familles (CSF) ;
- Fête de la Solidarité organisée par le centre socio-culturel J Prevost en lien avec le secteur familles et les associations du territoire ;
- Travail mené avec un groupe volontaire de parents d'élèves du réseau Robespierre sur les compétences psychosociales ;
- Constitution d'une fresque en pied de l'immeuble Faucigny par les habitants et leurs enfants accompagnés d'une plasticienne ;
- Ouverture de l'appartement éco-citoyen dans un logement de l'immeuble Hauskoa (Quartier Wallon) même s'il a vocation à rayonner auprès de tous les Stéphanois.

3. Ingénierie

Démarche intégrée et approche globale

La ville de Saint-Étienne-du-Rouvray s'appuie sur l'ensemble des services municipaux pour décliner l'ensemble des actions qui viennent concourir à l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires.

Chaque action est pensée à l'aune des axes transversaux du contrat de ville et développée à la fois à l'échelle des quartiers prioritaires mais aussi, à l'échelle du territoire dit « vécu » dont l'influence est prégnante sur les habitants en géographie prioritaire.

À l'évidence, ces quartiers ne peuvent être dissociés d'une réflexion globale à la fois au sein du territoire stéphanois mais d'autant plus aujourd'hui, à l'échelle de l'intercommunalité.

La gouvernance communale du contrat de ville se décline de la façon suivante :

- ✓ Un Comité de pilotage contrat de Ville, présidé par le Maire
- ✓ Un comité de pilotage Ville, animé par la directrice générale des services
- ✓ Un Comité technique Renouvellement urbain – Développement économique / Emploi, animé par la responsable du département du développement territorial
- ✓ Un Comité technique Cohésion sociale – valeurs de la République et citoyenneté, animé par la responsable du département des solidarités et du développement social
- ✓ Des conseils citoyens de chaque quartier prioritaire.

Volet cohésion sociale

L'équipe de Maitrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS), communément appelé service du développement social, est chargée d'assurer la mise en œuvre opérationnelle du contrat de ville. Le développement social est chargé de l'animation et de l'exécution du volet cohésion sociale du contrat de ville sur l'ensemble des quartiers prioritaires de Saint-Étienne-du-Rouvray. Constituée d'une cellule secrétariat et comptabilité, de trois agent.e.s de développement social et du responsable du développement social – chef de projet contrat de ville, cette équipe :

- Remplit une fonction de soutien, d'aide et de conseil auprès des opérateurs dans le montage de leurs projets,
- Permet l'émergence et la mise en œuvre de projets/actions répondant aux objectifs et orientations du contrat de ville,
- Mobilise les énergies, impulse les réflexions, encourage et met en œuvre des initiatives,
- Facilite le rapprochement de l'ensemble des acteurs,
- Assure l'ingénierie financière et administrative du contrat de ville par la préparation des réunions de pilotage et techniques, l'établissement de rapports...
- Veille tout au long de l'année à la mise en œuvre du contrat de ville, de l'élaboration d'actions à l'exécution de ces actions,
- Assure une fonction d'évaluation de l'ensemble des actions mises en œuvre et une fonction de veille.

Ainsi, elle doit :

- Constituer un relais auprès des habitants, des associations et des collectivités,
- Assurer l'interface avec les professionnels des différentes institutions,
- Constituer une aide à la décision et au soutien à la démarche projet,
- Renforcer la mobilisation collective autour des situations de fragilités sociales,
- Favoriser la participation de tous et aller vers les personnes les plus éloignées,
- Favoriser l'accès de tous à la prévention et à l'offre en matière de droits, de santé, de bien-être, de culture, de loisirs et de sports,
- Améliorer le cadre de vie des habitants et augmenter l'attractivité des quartiers en territoire prioritaire.

Des référents thématiques concourent également à mettre en place des dispositifs et ou projets de territoire répondant aux objectifs du contrat de ville :

- Un coordinateur du Programme de réussite éducative qui coordonne et assure la mise en œuvre du dispositif
- Une coordinatrice Atelier santé ville/Contrat local de santé qui impulse et coordonne l'ensemble des actions collectives de promotion de la santé sur le territoire (avec l'aide de sept référents thématiques municipaux)
- Un coordinateur de prévention qui met en œuvre la stratégie locale de sécurité et de prévention de la délinquance (persévérance scolaire, lutte contre la récidive, prévention de la radicalisation, soutien à la parentalité...)

- Une agente de développement social en charge de la promotion de l'égalité femme-homme et de la lutte contre les violences faites aux femmes qui impulse et coordonne la mise en œuvre d'une programmation annuelle d'actions de prévention. Au sein du CCAS, une assistante sociale accompagne les femmes victimes de violences.
- Un coordinateur de gestion urbaine de proximité qui anime les comités d'acteurs, réalise les diagnostics partagés et assure le suivi des réalisations.

De nombreux plan d'actions ou projets déployés sur les territoires prioritaires font l'objet d'un partenariat (interne et externe) renforcé et se mettent en place à travers de multiples groupes de travail (GT): Quartier d'enfants, GT Egalité Femme-Homme, GT Loisirs d'été, GT Chantiers de sensibilisation à l'emploi, GT Décrochage scolaire, Cellules de veille éducatives, GT Accès aux droits-aides facultatives, GT Trucs et astuces...

Volet urbain : Nouveau Programme de Rénovation Urbaine (NPNRU)

La mise en œuvre du nouveau programme de rénovation urbaine implique la formalisation d'une gouvernance spécifique. Pour assurer le suivi et la mise en œuvre technique de l'ensemble des opérations, la mise en cohérence des actions dans le respect du projet initial et la coordination des différentes maîtrises d'ouvrage, le pilotage opérationnel du projet est confié à une cellule opérationnelle réunissant la Cellule Opérationnelle Robespierre et la Cellule Opérationnelle Centre Madrillet.

Cette cellule, présidée par M. le Maire, est constituée des représentants des organismes opérationnels et institutionnels impliqués dans l'opération.

Des groupes de travail techniques sont animés par les chefs de projets thématiques et/ou les techniciens thématiques et sont constitués pour traiter de problématiques particulières :

Pour la copropriété Robespierre et notamment l'immeuble Sorano :

- Le groupe de travail « Mission Relogement »
- Le groupe de travail « Accompagnement Social »
- Le groupe de travail « Inter-Bailleurs »
- Le groupe de travail « Gestion Urbaine de Proximité »
- Le groupe de travail « Gestion Transitoire »

Pour le centre Madrillet :

- Le groupe de travail « Commerce »
- Le groupe de travail « Espaces publics »
- Le groupe de travail « Équipements publics »
- Le groupe de travail « GUP Commerces »

Les groupes de travail communs entre les deux projets :

- Le groupe de travail « Communication et Participation des Habitants »
- Le groupe de travail « Maîtrise Foncière »

4. Déclinaison du Contrat de ville à l'échelle communale

La répartition des actions se fait par thématique en incluant, dans la mesure du possible, les actions menées au titre de la programmation annuelle du contrat de ville, de la TFPB, de la DSU, de la DPV et du droit commun ainsi que les actions menées par les conseils citoyens.

Rapport d'activité CONTRAT DE VILLE Saint-Étienne-du-Rouvray 2018

Axe	Thème	Nom de l'action	Opérateur	Objectifs	Description synthétique de l'action	Public touché (QPV/ hors QPV ; F/H)	Moyens financiers spécifiques (droit commun et crédits spécifiques)	Moyens humains (ETP)	Commentaires (points forts/points faibles, pistes d'amélioration)
	Gestion urbaine et sociale de proximité	Comité d'acteurs de gestion urbaine et sociale de proximité	Ville	Aménager des espaces publics apaisés et permettre leur accès à tous et leur usage en toute sécurité. Pérenniser les acquis des précédentes interventions sur les quartiers par la coordination renforcée des acteurs de proximité. Offrir un niveau de service comparable aux territoires de la Métropole	Permettre aux habitants de relayer les demandes d'interventions d'ordre technique, sociale ou de tranquillité publique. Favoriser la coordination des acteurs de proximité afin d'optimiser les modalités de gestion et d'interventions, d'apporter des clés de compréhension à l'ensemble des membres des comités d'acteurs.	Hormis le quartier Wallon, les 4 QPV ainsi que 2 secteurs hors QPV (Verlaine et les Bruyères) ont un comité d'acteur GUP qui établit régulièrement des diagnostics en marchant. 3200 logements touchés dont 81 % en QPV. 30 habitants ont participés (22 femmes et 8 hommes) aux comités d'acteurs GUP.	FIPD : 1 500€ St-Etienne-du-Rouvray : 34 242€	1 responsable de la division habitat et renouvellement + 1 coordonnateur gestion urbaine de proximité + référents	Développer la participation des habitants sur certains comités d'acteurs
Cohésion sociale	Valeurs républicaines, citoyenneté et laïcité	Animation, vivre ensemble et parentalité	Association du Centre Social de la Houssière	Favoriser le lien social et la mixité Renforcer la connaissance des habitants	Mise en place d'animations collectives tout au long de l'année, avec un déploiement renforcé sur le secteur de la Houssière.	950 personnes touchées 70% de femmes 60% du public issu des quartiers prioritaires 24 habitants usagers impliqués dans la conception/conduite/mise en œuvre	CGET 6 200€ ASP : 3 000€ ARS : 3 000€ Etat (FONJEP) : 1 800€ St-Etienne-du-Rouvray (PDLV) : 2 300€ CAF : 4 500€ Ventes de produits... : 6 660€ Total: 27 460€	7 intervenants (1 000h) 24 bénévoles (600h) 24 habitants	Le centre social a touché de nouvelles familles du QPV et entamé un travail de prévention en matière de santé, de dépendance aux écrans...

Rapport d'activité CONTRAT DE VILLE Saint-Étienne-du-Rouvray 2018

Éducation, réussite scolaire	Programme de Réussite Éducative	CCAS	Anticiper le décrochage scolaire en identifiant le plus tôt possible les élèves en souffrance qui ne sont plus dans la dynamique de l'apprentissage. Faciliter l'accompagnement individualisé. Favoriser la co-éducation.	Coordination et mise en place de 4 cellules de veilles éducatives durant lesquelles l'équipe pluridisciplinaire établie un diagnostic, défini et met un accompagnement individuel en place.	275 enfants de 2 à 18 ans. 204 enfants issus des QPV (74%)	CGET : 112 000€ Métropole : 26 076€ St-Etienne-du-R. : 33 052€ CCAS – St-Etienne-du-Rouvray : 28 000€	5 intervenants (Coordonnateur PRE, Coordonnateur Prévention, référent accompagnement individuel et 2 coordinateurs « Animalins ») = 1.5 équivalents temps plein
	Agir en famille	Apele Interlude	Accompagner à la parentalité, prévenir le trouble du lien parent-enfant, permettre aux parents d'échanger et aux enfants de se socialiser et d'apprendre à se séparer	Ouverture de 7 demi-journées par semaine de deux lieux d'accueil parents-enfants, l'un situé rue du Dr Cotoni (territoire vécu du QPV Hartmann-La Houssière), l'autre situé sur le quartier Wallon au Château Blanc	70 familles et 79 enfants 17% des enfants ont moins de 1 an 22% de 1 à 2 ans 42% de 2 à 3 ans 18% plus de 3 ans 90% sont issus des QPV	CGET : 13200€ St Etienne du Rouvray : 5000€ ARS : 4000€ Foyer stéphanois : 3000€ Logiseine : 3000€ Département : 17000€ (dont 2 000€ PST) CAF : Non renseigné Total : 45 200€	11 intervenants (1.8 ETP) 9 bénévoles
	Accès au droit	Maison de la justice et du droit	Ville	Favoriser l'accès aux droits des habitants des quartiers prioritaires Assurer l'accueil, l'information et l'orientation des personnes sur les permanences de la Maison de la Justice et du Droit	Accueil, accompagnement et orientation des habitants vers des permanences d'avocats, d'huissiers, de juristes spécialisés, d'accompagnement des victimes...	4 188 personnes renseignées dont 2 428 femmes. 1 634 issus QPV soit 39% (Château Blanc = 609, Hartmann/la Houssière = 49, Thorez/Grimau = 20, Gallouen/Buisson = 13) 0-15 ans = 18 16-25 ans = 205 26-59 ans = 2 480 + de 60 ans = 606	Métropole: 21 780€ St-Etienne-du-R. :55 095€ (salaires coordinatrices) Ministère de la Justice : Non renseigné € CDAD : Non renseigné € Total: 76 875€

Rapport d'activité CONTRAT DE VILLE Saint-Étienne-du-Rouvray 2018

		S'exprimer pour agir	Culture et partage	Retrouver une dynamique dans son projet de vie global en étant acteur de la gestion de son quotidien	2 ateliers collectifs (Parlimage et Parlemot) par semaine Suivi individuel : 2 fois par mois en moyenne	29 participants dont 17 femmes 62 % issus des QPV 14 habitants impliqués dans la conception et la mise en œuvre.	CGET: 6944€ ARS : 5000€ Département (PST): 2 000€ St-Etienne-du-R. (PDLV): 4296€ Total: 18240€	3 intervenants (0,25 ETP) Dont 1 coordinateur titulaire	En 2018 on dénombre 7 prescripteurs différents (MIEF, CCAS, Pole Emploi, CMS, CAF, Mission locale, Développement social). La santé, la relation aux autres, la parentalité et le travail sont les principaux axes travaillés.
Accès au droit	Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS)	Ville	Le service du développement social (la MOUS) est chargé de l'animation et de l'exécution du volet cohésion social du contrat de ville sur l'ensemble des quartiers prioritaires.	Les actions coordonnées et/ou mises en œuvre ont permis de développer des actions de solidarité et d'entraide, des actions d'insertion sociale et de gestion du quotidien. Elles ont également permis d'œuvrer pour la réappropriation des espaces extérieurs par les habitants et de renforcer les passerelles entre les structures pour permettre aux habitants de bénéficier d'un parcours de vie cohérent (santé, accès aux droits, culture ...).	Environ 5 228 personnes touchées. 88% du public issu des quartiers prioritaires Environ 40 personnes morales (associations, bailleurs sociaux, institutions, conseils citoyens...)	CGET : 55 210€ St-Etienne-du-R. : 98 174€ Total : 153 384€	1 responsable de service + 3 agents de développement social + 2 agents administratifs = 5 équivalents temps plein		

Rapport d'activité CONTRAT DE VILLE Saint-Étienne-du-Rouvray 2018

<p>promotion de la sante</p>	<p>Atelier Santé Ville (ASV)</p>	<p>Ville</p>	<p>Offrir aux habitants la possibilité d'exprimer leurs attentes et de bénéficier d'une meilleure prise en charge, d'améliorer leur connaissance des dispositifs, de faciliter leur compréhension des messages de prévention et ainsi induire des changements de comportements. Offrir aux professionnels de santé l'occasion de s'inscrire dans une démarche globale visant à promouvoir la santé, par une meilleure connaissance et un meilleur maillage des acteurs et dispositifs existants.</p>	<p>Conception et mise en œuvre d'une programmation d'actions sur les territoires QPV.</p>	<p>2 000 personnes ont été touchées par les diverses actions, dont 1 500 habitants des QPV, soit 75%. 85 partenaires mobilisés</p>	<p>CGET: 23 800€ St-Etienne-du-Rouvray: 1 182€ ARS: 7 933€ Total: 32 915€</p>	<p>1 intervenant = 1 équivalent temps plein + référents thématiques municipaux 120 professionnels (1 150h), 18 bénévoles (216h)</p>	
<p>Accès à la culture, aux sports et aux loisirs</p>	<p>Pratique libre sur site (PLS) - Sports</p>	<p>Ville</p>	<p>Utiliser la pratique sportive comme vecteur d'intégration, de régulation sociale et support d'insertion (se conformer à des règles, à un cadre, respect des lieux, des heures et des personnes...). Toucher des publics en voie d'exclusion. Proposer un parcours d'insertion et favoriser l'accès aux droits.</p>	<p>Ouverture, par 3 agents d'animation, des gymnases de la commune sur les soirées, mercredis et week ends sur toute l'année vacances scolaires comprises.</p>	<p>305 personnes dont 280 issues des QPV (92%) 16-17 ans : 110 18-25 ans : 140 26-64 ans : 50</p>	<p>CGET: 15 000€ St-Etienne-du-R. : 90 706€ Prestations en nature : 17 370€ Total: 123 076€</p>	<p>3 animateurs (4 830h)</p>	

Rapport d'activité CONTRAT DE VILLE Saint-Étienne-du-Rouvray 2018

		Culture pour tous	Ville	Accompagner les publics éloignés vers les actions culturelles locales Développer les actions culturelles de proximité Renforcer le partenariat avec les structures culturelles municipales et associatives	Promotion, coordination et mise en place d'actions de médiation culturelle : "Théâtre pour tous», "Entre deux rives», loisirs d'été, Passeurs d'image...	1 719 bénéficiaires dont 971 femmes et 1 587 habitants issus des QPV, soit 92% 16 habitants impliqués dans la conception et la mise en œuvre.	CGET: 7 200€ St-Etienne-du-Rouvray : 8 942€ Total: 16 142€	23 professionnels impliqués (environ 650h) 17 partenaires	De nouvelles actions et partenariats ont été mis en œuvre en 2018 : "un été à Saint-Étienne-du-Rouvray", cinéma solidaire, discussion sur le 7ème...
Accompagnement vers l'emploi		Atelier de vie quotidienne et projet culturel en famille	Confédération syndicale des Familles	Favoriser l'initiation et la compréhension du français oral et écrit dans les situations de la vie quotidienne. Favoriser les parcours d'insertion sociale et professionnelle. Favoriser la connaissance des services publics et améliorer l'accès aux droits. Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs	Ateliers collectifs de compréhension de la langue française : 4 séances par semaine sur les quartiers du Château Blanc et de Thorez/Grimau. Sortie et découverte des lieux de proximité en fonction des thématiques abordées (citoyenneté, santé...). Sorties culturelles en famille.	46 personnes âgées de 18 à 64 ans 34 femmes soit 74% 100% du public est issu des quartiers prioritaires Sur les 46 inscrits, 25 sont des primo-arrivants	CGET: 7 372€ St-Etienne-du-R. : 6 228€ ASP : 22 078€ PRIPI : 5 500€ Département : 4 300€ Produits de gestion courante : 3 819€ Vente de marchandises, prestations de services : 3 554€ Total : 52 851€	4 professionnels (1 200h) 4 bénévoles (600h)	
		Conseiller en insertion professionnelle - MIEF	Ville	Accompagner et orienter les personnes dans leur parcours d'insertion professionnelle, Concevoir, mettre en place et animer des actions d'aide à l'orientation et à l'insertion. Faciliter l'accès aux droits et à la solidarité Accueillir et informer le public	Accueil sans et sur rendez-vous des usagers et accompagnement individuel.	360 personnes accompagnées, dont 112 femmes Sur les 360, 206 sont issues des QPV, soit 57%	Métropole: 27 558€ St-Etienne-du-R. : 9 282€ Total: 36 840€	1 conseiller insertion professionnelle = 1 ETP L'ensemble de l'équipe MIEF participe à la réalisation de l'action (4,2 ETP) 24 partenaires impliqués	99 sorties positives vers l'emploi et 29 vers la formation. Il est recensé un fort besoin, une forte demande de l'apprentissage de la langue avant de pouvoir envisager une formation qualifiante.

Rapport d'activité CONTRAT DE VILLE Saint-Étienne-du-Rouvray 2018

		École des adultes	Association Stéphanaise de Prévention Individuelle et Collective	<p>Favoriser l'initiation et la compréhension du français oral et écrit dans les situations de la vie quotidienne. Favoriser les parcours d'insertion sociale et professionnelle. Favoriser la connaissance des services publics. Préparer les conditions favorables pour entrer dans une formation Française Langue Étrangère qualifiante. Rompre avec l'isolement communautaire et se construire un réseau. Partager des temps collectifs festifs. Accompagner vers la scolarité pour les mineurs accompagnés. Echanger avec d'autres parents</p>	<p>Au château Blanc (quartier Cotton), 7 ateliers par semaine de communication, d'alphabétisation et de couture/bien-être/cuisine. Sorties de diverses natures : culturelles, loisirs, participation à des manifestations de proximité... La programmation des activités pour la période estivale s'est faite en concertation avec les participants de l'École des Adultes, sous forme d'une consultation participative.</p>	<p>142 personnes dont 113 femmes et 29 hommes</p> <p>97% de QPV en majeure partie issus du Château Blanc</p> <p>Public migrant non francophone En majorité</p> <p>Tranche d'âge :</p> <p>- 18- 25 ans : 45 - 26-59 ans : 82 - 60 ans et +:</p>	<p>CIEC : 0€</p> <p>CGET : 0€</p> <p>État (Contrat aidé) : Non renseigné €</p> <p>St-Etienne-du-Rouvray : - 11 500€</p> <p>Politique de la ville - 1 900€</p> <p>subvention de fonctionnement</p> <p>REAAP : Non renseigné €</p> <p>Aides privées (SAHLM Foyer Stéphanois) : Non renseigné €</p> <p>Cotisations : Non renseigné</p> <p>Total : 72 427€ (prévisionnel)</p>	<p>Deux animatrices : 2 équivalents temps plein</p>	
		Ateliers de formation de base	Éducation et Formation	<p>Rompre l'isolement et renouer avec une dynamique d'autonomie et de projet, favoriser et renforcer la maîtrise du Français, Favoriser les parcours d'insertion sociale et professionnelle Favoriser la connaissance des services publics et améliorer les accès aux droits</p>	<p>Ateliers de formation linguistique sur 6 demi-journées au parc St Just et au centre socio-culturel J. Prévost</p>	<p>26 inscrits mais 17 personnes sont régulières</p> <p>100% de femmes 88% du public issu des quartiers prioritaires</p>	<p>CGET: 0 €</p> <p>St-Etienne-du-R. : 8 000€</p> <p>État (OFII) : 59 819€</p> <p>Total : 67 819€</p>	<p>3 formatrices = 1.8 équivalents temps plein</p>	

Rapport d'activité CONTRAT DE VILLE Saint-Étienne-du-Rouvray 2018

Axes transversaux								
Participation citoyenne	Conseil citoyen	CCAS	Accompagner les Conseils citoyens et leur permettre le suivi du Contrat unique global : de la concertation à l'évaluation des actions Accompagner et faciliter la mise en place des initiatives portées par les conseils citoyens	Les conseils citoyens se sont investis de façon différente : participation aux animations collectives et aux temps forts du territoire (fête du quartier, réunion publique, éco-appartement, Bien dans son Logement, apéro-citoyen), animation du jardin partagé « les apprentis sage »...	943 personnes touchées par les différentes initiatives ; dont les membres habitants et acteurs locaux. 100% du public issu des quartiers prioritaires 17 personnes morales	CGET: 4 000€ St-Etienne-du-R.: 717€ Total : 4 717€	6 intervenants = 0.5 équivalent temps plein	
	Apéro citoyen	Ville	Favoriser les temps de rencontre à différentes échelles (un immeuble, une rue, un quartier...), développer des temps d'expression collective et citoyennes, mettre en place et soutenir des actions de solidarité	Mise en place d'un repas et d'un apéro citoyen sur chaque ("sous") quartier prioritaire, création d'un jeu favorisant l'expression collective des habitants sur leur cadre de vie global, animation de ces temps d'échanges par un journaliste, remontée des remarques et des besoins au Conseil citoyen et aux élus	450 personnes touchées 100% de personnes issues des QPV	Saint-Étienne-du-Rouvray : 3 300€ Département (PST) : 1 000€ Total : 4 300€	4 intervenants (0,15 ETP)	
Jeunesse	Horizon études	Ville	Donner un soutien financier spécifique aux lycéens et aux étudiants Stéphanois durant leurs deux premières années d'études Favoriser l'accès du plus grand nombre au diplôme visé	→ nombre de bourses octroyées : 478 → 64% des allocataires ont un quotient compris entre 0 à 600 euros	542 élèves. 15 ans : 142 16-25 ans : 400 55% des bénéficiaires sont des filles. 36% des lycéens et des étudiants sont domiciliés en quartiers prioritaires.	CGET : 23 000€ St-Etienne-du-R. : 94 693€ Total : 117 693€	2 intervenants = 0.5 équivalent temps plein	

Rapport d'activité CONTRAT DE VILLE Saint-Étienne-du-Rouvray 2018

			notamment en filière courte pour les étudiants Prévenir le décrochage des lycéens et des étudiants, pour ces derniers au cours des deux premières années d'études supérieures.					
Egalite femmes/hommes	Ateliers expression et image de soi	CAPS	Accompagner les femmes victimes de violences et leur permettre de s'exprimer pour mieux (ré)agir: - Permettre aux participantes d'échanger sur leurs expériences, - (Re)trouver l'estime de soi, - (Re)prendre confiance en soi	Deux sessions de 8 séances collectives durant lesquelles des séances d'expression sont proposées, associées à une « boîte à outils » variée, mobilisable « à la carte » selon les besoins exprimés/ressentis par l'animateur du groupe de paroles : Sophrologie, relaxation non-verbale, maquillage.	14 femmes dont 7 femmes issues de QPV de Saint-Étienne-du-Rouvray	CGET: 5 000€ St-Etienne-du-Rouvray : 500 € Département (PST) : 2 000€ DRDFE : 1 500€ FIPD : 1 000€ Total: 10 000€	1 intervenante sur 16 séances de 3 heures 3 intervenantes sur 2 séances chacune 1 coordinateur	
Lutte contre les discriminations	Lutte contre les discriminations	Ville	Mise en œuvre d'actions de proximité, de prévention et de lutte contre les discriminations, animation du kit pédagogique et création d'une exposition sur les libertés individuelles.	17 actions de sensibilisation ont été mises en place auprès de groupes constitués (écoles, adultes...) et sur l'espace public (Bien dans son logement, actions sur le marché...). Trois outils ont été utilisés : Création et utilisation d'une exposition « A moi la liberté » conçue pour échanger sur les incivilités entre voisins; Sensibilisation à l'aide de l'exposition « 50 assos contre	210 habitants et acteurs locaux. 95% issus des QPV	CGET: 4 000€ St-Etienne-du-Rouvray: 1 176€ Total : 5 176€	13 professionnels impliqués (150h sur les temps d'animations auxquels il faut ajouter la création des outils, l'information et la communication au réseau...)	

Rapport d'activité CONTRAT DE VILLE Saint-Étienne-du-Rouvray 2018

				l'exclusion autour des idées reçues sur la solidarité; Création et utilisation d'une action sur l'impact des stéréotypes liés aux jouets sur le développement des enfants				
Développement durable	Eco appartement Hauskoa	Ville	Sensibiliser aux droits liés à l'accès au logement et l'énergie, rendre les habitants acteurs de leur quartier et leur cadre de vie, sensibiliser au "savoir habiter" et aux comportements éco citoyen, créer un lieu d'accueil et d'échanges sur les questions relatives au quotidien	Ateliers éco-citoyen tous les jeudis après-midi sur des thématiques diverses avec la participation d'intervenants qualifiés. GT partenarial pour coélaborer l'éco-appartement. Lancement de l'éco-appart et des visites pédagogiques lors de la semaine éco-citoyenne (Ressourcerie éphémère, Foire aux jouets, inauguration...)	285 habitants 84% issus des QPV	ARS : 5 000€ Saint-Étienne-du-Rouvray : 4 659€ Département : 2 500€ Foyer stéphanois : 1 000€ Logiseine : 4 000€ Total : 17 159€	2 intervenants (0,15 ETP)	

TABLEAU RECAPITULATIF DES ACTIONS FINANCEES PAR LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE (D.S.U.) EN 2018

Montant de la DSU 2018	5 104 137 €
Dépenses d'investissement	
AIRES DE JEUX ECOLES	95 091 €
TRAVAUX REFECTION TOITURE ECOLES CURIE	286 036 €
TRAVAUX ECOLE DURUY MATERNELLE aménagements « animalins », chauffage, réfection toiture et huisseries	185 113 €
TRAVAUX (PREAUX) ECOLE MACE ELEMENTAIRE	80 538 €
TRAVAUX CHAUFFERIE LANGEVIN	40 800 €
TRAVAUX HUISSERIES ECOLE LANGEVIN MATERNELLE	43 903 €
TRAVAUX ELECTRICITE (TGBD) ECOLE LANGEVIN°	18 873 €
ACQUISITION MOBILIERS SCOLAIRES	99 541 €
REPLACEMENT MATERIEL RESTAURANTS SCOLAIRES	155 105 €
REFECTION DU CITY STADE COTTON	11 409 €
ACQUISITIONS CORBEILLES EXTERIEURES PLAN VIGIPIRATE	12 693 €
ECLAIRAGE DU SYNTHETIQUE GAGARINE	19 992 €
TRAVAUX ACCESSIBILITE ADAPT	213 492 €
TRAVAUX ALARME INCENDIE HOTEL DE VILLE	55 000 €
URBANISME / ACQUISITIONS PROCEDURE D'EXPROPRIATION COURONNE	460 000€
ACQUISITION INSTRUMENTS DE MUSIQUE AU CONSERVATOIRE	33 246 €
ACQUISITION MATERIEL DE SPORT	28 755 €
Total des dépenses d'investissement 2018 (TTC)	1 839 587 €

Dépenses de fonctionnement

SUBVENTIONS CCAS	1 475 390 €
SUBVENTIONS ACTIONS SOCIALES (DSDS)	119 110 €
SUBVENTIONS ACTIONS EDUCATIVES (DASE)	112 322 €
SUBVENTIONS ASSOCIATIONS SPORTIVES (SPORTS)	192 086 €
SUBVENTION ASSOCIATION PETITE ENFANCE (DASE)	103 744 €
ALLOCATION BONUS CURSUS (JEUNESSE)	100 840 €
SUBVENTIONS ASSOCIATIONS CULTURELLES ET DE LOISIRS (DASFVA)	83 396 €
SUBVENTION ASPIC (DTP)	52 000 €
EMPLOI FORMATION INSERTION : EMPLOIS AIDES	180 366 €
ENTREPRISE INSERTION ODS : MARCHE PRESTATIONS DE SERVICE	446 935 €
SUBVENTION VILLE AU BUDGET DE LA RESTAURATION	333 757 €
SUBVENTION AU BUDGET LOTISSEMENT SEGUIN	161 156 €
Total des dépenses de fonctionnement 2018 (TTC)	3 361 102 €

Total des dépenses 2018**5 200 689 €****TABLEAU RECAPITULATIF DES INVESTISSEMENTS FINANCES PAR LA DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE EN 2018**

Montant de la DPV 2018	650 657 €
Dépenses d'investissement TTC	
CONSTRUCTION D'UN OFFICE ECOLE PERGAUD ET REHABILITATION DE SALLE DE CLASSES	1 864 709 €

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)

Les bailleurs sociaux signataires du contrat de ville et ayant signé avec les collectivités et l'État une convention d'utilisation de cet abattement, bénéficient d'un abattement de 30% de la base d'imposition de la TFPB pour les logements sociaux situés dans les quartiers prioritaires.

L'utilisation de l'abattement a vocation à s'intégrer dans le volet « cadre de vie » du contrat de ville. Cette mesure constitue une contribution aux démarches de gestion urbaine de proximité, centrée sur la qualité de service et l'amélioration du cadre de vie des locataires HLM (Habitat à Loyer Modéré).

Le cadre national d'utilisation de l'abattement TFPB signé en avril 2015 entre l'Union sociale pour l'habitat, l'État et quatre associations d'élus définit 8 champs d'utilisation sur 2 grands types d'actions : le renforcement de la gestion « de droit commun » et le développement d'actions spécifiques aux QPV.

Il précise que les conventions d'utilisation, signées entre le bailleur, les collectivités locales et l'État doivent prévoir les modalités de suivi et d'évaluation des plans d'action négociés. Les enjeux de ce nouveau cadre contractuel, associant les collectivités locales, l'État et les associations locataires sont :

- de partager un diagnostic des besoins des quartiers et d'apporter des réponses aux plus près de ces besoins,
- d'assurer le suivi et la transparence de l'utilisation de l'abattement.

Les bailleurs sont tenus de présenter un bilan annuel de l'utilisation de l'abattement. Les bilans annuels transmis par chaque bailleur sont annexés au présent rapport.

5. Perspectives pour 2019

Volet Urbain :

Dans le cadre du Nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU) concernant le quartier du Château Blanc, différentes actions seront lancées :

- Elaboration d'un Plan de sauvegarde sur la copropriété Robespierre (hors immeuble Sorano) et réflexion sur la mise en œuvre du Plan Initiative Copropriétés sur les autres copropriétés,
- Acquisitions des logements et engagement des relogements de l'immeuble Sorano ,
- Acquisitions foncières, et relogement des occupants, des assiettes de la future médiathèque, de son parvis et du projet d'immobilier commercial n° 1,
- Étude globale d'aménagement de l'espace public,
- Lancement d'études portant sur le projet d'immobilier commercial (site n° 1),
- Démolition de l'ancienne station de lavage et première démolition de l'assiette de la future médiathèque et de son parvis,
- Travaux de rénovation de la Place de la Fraternité, réalisation du parking des commerçants rue du Jura et relocalisation de l'aire de jeux Wallon,
- Réalisation de la liaison inter-quartiers,
- Engagement par l'ESH LOGISEINE des travaux de réhabilitation des 275 logements locatifs sociaux du Parc Saint-Just.

L'inauguration de la Maison du projet, située place Jean Prévost au cœur du projet de renouvellement, est prévue au premier semestre 2019. Pendant toute la durée du programme de renouvellement urbain, la Maison du projet sera le lieu de la participation des habitants au projet NPNRU. Dans ses murs, les **habitants, les associations et les acteurs locaux** pourront **s'exprimer, apporter leur contribution et des idées pour leur quartier de demain**. Un programme d'animation, d'information et d'échange sera établi et diffusé (ateliers de concertation, permanences, atelier « un œil de pro sur la rénovation urbaine »...). Le Conseil citoyen sera un partenaire privilégié de la démarche et pourra se réunir au sein de la Maison du projet.

Création d'un espace multi sport adossé à l'école Joliot-Curie à proximité du quartier Buisson/Gallouen. Réservé aux élèves sur le temps scolaire, cet espace sera ouvert aux enfants et jeunes du quartier le soir, le week-end et pendant les vacances scolaires. Cet équipement est financé par la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray avec une subvention du CNDS à hauteur d'environ 40% du montant du projet.

Volet Cohésion sociale

Avec un taux de chômage et un taux de pauvreté prégnant sur les quartiers prioritaires du territoire, la Ville souhaite aujourd'hui pouvoir renforcer l'accompagnement des stéphanois en matière d'insertion, de formation et d'emploi. La mise en place un réseau d'insertion a pour objectif de réunir l'ensemble des acteurs pour contribuer à définir et mettre en œuvre une politique insertion au niveau local (en matière d'insertion, d'emplois et de formations).

Cette stratégie territoriale sera mise en œuvre à travers 3 instances (COPIL, COTECH et groupes de suivi). Le Comité de pilotage annuel lancera la démarche du réseau et validera ses objectifs. Par la suite, les premiers « comités de suivi insertion » permettront de suivre les parcours des jeunes et proposer des solutions pour lever les freins et/ou permettre le démarrage d'un parcours d'insertion. Ils ont également pour but de garantir un accès aux dispositifs du droit commun et du droit commun renforcé pour les jeunes accompagnés.

Le comité technique se réunira après 2 ou 3 groupes de suivi afin de statuer sur les points de blocage et proposer des solutions, analyser les récurrences et faire remonter au comité de pilotage le cas échéant.

Dans le cadre du déploiement du plan « Valeurs de la république et laïcité », la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray prévoit la formation de l'ensemble de ses personnels encadrants ainsi que de tous les agents qui ont un lien avec les stéphanois. Des temps de sensibilisation et des formations seront prévues pour mieux appréhender le principe de laïcité, se créer une culture commune et appréhender à partir d'études de cas le positionnement de la collectivité et de ses agents.

La ville de Saint-Étienne-du-Rouvray n'était pas dans les territoires présélectionnés mais elle a tout de même demandé l'inscription du Château Blanc au sein de la labellisation « Cité éducative ». Au regard du diagnostic de territoire, l'ampleur des enjeux et le volontarisme des acteurs locaux justifient d'identifier le territoire du Château Blanc comme site prioritaire en vue d'élaborer un projet local ambitieux de « territoire à haute qualité éducative » mais aussi de permettre le déploiement de moyens supplémentaires. Les cités éducatives labellisées constitueront les piliers du volet éducatif des contrats de ville rénovés dans le cadre fixé par la circulaire du Premier ministre du 22 janvier 2019. Une réponse est attendue dans le courant de l'année dans la mesure où les premières cités éducatives déploieront « leurs actions à partir de septembre 2019 ».

Dans le cadre de l'Atelier santé ville, les perspectives de travail ont été arrêtées lors du Comité de pilotage du 25 janvier 2019. Trois expérimentations nouvelles sont envisagées :

- Élaborer et mettre en œuvre le dispositif « Sport sur ordonnance » en lien avec les médecins libéraux stéphanois, le département des sports et l'Agence régionale de santé. Ce dispositif a pour but de favoriser la pratique d'une activité sportive pour les personnes atteintes d'une maladie/affection longue durée (diabète type 2, cancer du sein...) ;
- Élaborer et mettre en œuvre une expérimentation visant à favoriser la pratique d'une activité physique régulière à l'adresse de certain adolescent stéphanois souffrant d'obésité, repérés par les médecins du Pôle de santé libérale ambulatoire. Un groupe de travail partenarial (Médecins, service des sports, coordination santé-ville) est mis en place pour aboutir à une mise en œuvre à partir de septembre 2019 ;
- Constituer un groupe d'habitants ambassadeurs santé sur le quartier du Château Blanc afin de construire avec eux des projets concrets pour améliorer la qualité de vie dans le quartier et la santé des habitants. Afin de réaliser cet objectif, les ambassadeurs bénéficieront d'un accompagnement à la création de projets qui débutera par un temps de formation sur la prévention en santé et à la méthodologie de projet assuré par l'IREPS afin de lancer la dynamique de groupe, puis continuera à travers un atelier d'accompagnement à la création de projets sur des thèmes choisis à raison d'une fois par mois. En parallèle, des sessions d'ateliers de création d'outil de communication, à l'adresse des autres habitants, sous forme de courts-métrages leur seront proposés afin qu'ils puissent diffuser leurs connaissances acquises en prévention/promotion en santé. A terme, ce projet a pour but de préparer les habitants à participer à l'élaboration du prochain CLS.

Italiqque: renforcement moyens de dt commun Gras : actions spécifiques	COMMUNE QPPV LOGTS / % QPPV Abattement TFPB perçu Gardiens Agents entretien Ascenseurs	Saint Etienne du Rouvray CHÂTEAU BLANC 599 23,9% 89 959 € 2,9 4,65 6		REALISE 2018
		Prévu / an	Commentaire	
1 Renforcement de la présence du personnel de proximité	ACTION 11 Renforcement du gardiennage et de la surveillance 12 Agents de médiation sociale 14 Gestion de proximité	1 920 €	Budget gardiennage fêtes fin année ou si besoins ponctuels	19 977 €
		21 000 €	1 poste créé / antenne	
2 Formation / soutien des personnels de proximité	21 Formations spécifiques (relation client, gestion des conflits, compréhension du fonctionnement social)	1 562 €	Formation des gardiens en QPPV + agent de médiation sociale + Responsable de proximité : gestion des conflits session spécifique QPV FORMATIONS QUALIFIANTE AMS EN CONTRAT Avenir	6 181 €
		9 000 €	Prestation supplémentaire en interim pour la remises en état de propreté des halls et locaux OM	2 054 €
3 Sur-entretien	32 Enlèvement taggs et graffitiis 34 Réparations des équipements vandalisés (ascenseurs)	selon besoins	Enlèvement ponctuel des taggs et graffitiis	
		selon besoins	Réparation sans délai des équipements vandalisés (luminaires, ascenseurs)	4 024 €
4 Gestion des déchets et encombrants / épaves	41 Gestion des encombrants 42 Renforcement ramassage papiers et détritrus 43 Enlèvement des épaves	8 985 €	Entretien renforcé en QPV : prestations supplémentaire de sortie des encombrants par une association d'insertion et/ou enlèvements exceptionnels par une société de nettoyage	5 054 €
		selon besoins selon besoins	Intervention ponctuelle Intervention ponctuelle	1 183 €
5 Tranquillité résidentielle	51 Dispositif Tranquillité 52 Vidéosurveillance (fonctionnement)	70 €	Colonne enterrées pour déchets et recyclables : financement des travaux & de la plus value modelé enterré pour la création de points de collecte sur St Just; montant total estimatif sur les 3 ans : 70 000€ ; date de réalisation incertaine, projet piloté par la Métropole et la Ville = REALISE 2017 : 12500€ MODIF CLOTURES + 76547€ METROPOLE	
			équipements sous contrat de fonctionnement : COUT DES CONTRATS + TRAVAUX 2016 (reprise) et 2017	
6 Concertation / sensibilisation des locataires	61 Participation / implication / formation des locataires et des associations de locataires 62 Dispositifs spécifiques à la sensibilisation à la maîtrise des déchets, collecte sélective, nouveaux usages, geste éco-citoyens	7 188 €	SMEDAR : Action de sensibilisation au tri et à la gestion des déchets animation enfance tri grimpe 16/01/2018 1800€ FINANCEMENT Eco Appartement Hoskoa avec le foyer stéphanois suivant convention Ville SER ; subvention de 4000€ Subvention de projets soumis par les associations de quartier autour du bien vivre ensemble: Animation "De voisins à voisins" par Art Scene convention du 12/09 17 soldé en 2018 4210€	1 800 € 4 000 €
		2 995 €		4 210 €
7 Animation, lien social, vivre ensemble	73 Services spécifiques aux locataires (ex : portage des courses en cas de pannes d'ascenseurs) 74 Actions d'insertion (chantier jeunes, chantiers d'insertion) 75 Mise à disposition de locaux associatifs ou de services	selon besoins	Ponctuel en cas de besoin si panne ascenseurs	5 963 €
		14 975 € 4 200 €	Chantier d'insertion (peinture halls, escaliers, soubassements etc) 2018 Chantier nettoyage grilles Convention du 10/08 8400€ Local mis à disposition de l'association Education et Formation	8 400 €
8 Petits travaux d'amélioration de la qualité du service	81 Petits travaux d'amélioration du cadre de vie (éclairage, sécurisation des abords, résidentialisation, signalétique...) 82 Surcouts de remise en état des logements 83 Travaux de sécurisation (gestion des caves, digicodes, Vigiks...)	8 985 €	Enveloppe de travaux liés à la tranquillité résidentielle et gérés de manière concertée avec les habitants dans le cadre de la GUP : fleurissements, signalétique, remises en peinture, etc...	716 €
		104 213 €		2 919 €
		104 213 €		66 481 € 74%

**Tableau de présentation des programmes d'actions liés à l'abattement de TFPB
REALISE 2016 + 2017 + 2018**

Année(s) : 2016 à 2018

Ville : SAINT ETIENNE DU ROUVRAY

Quartier prioritaire : BUISSON - GALLOUEN

Organisme : HABITAT 76

Nombre de logements dans le quartier : 620 DONT 176 POUR LA SEULE COMMUNE DE SAINT ETIENNE DU ROUVRAY

POUR INFORMATION ETAT DU QUARTIER POUR LA SEULE COMMUNE DE SAINT ETIENNE DU ROUVRAY

Montant prévisionnel de l'abattement annuel : 46.104 €
soit 138 312 € sur 3 ans

Axes	Actions	Calendrier	Dépense prévisionnelle sur 3 ans	Financement bailleur sur 3 ans	Autre financement	Dépense valorisée TFPB sur 3 ans	Taux de valorisation TFPB	Dépense valorisée TFPB en 2016	Dépense valorisée TFPB en 2017	Dépense valorisée TFPB en 2018	
Renforcement de la présence du personnel de proximité (par rapport à présence dans patrimoine hors QPV)	Renforcement du gardiennage et surveillance - valorisation des effectifs en place (1 ETP pour 63 logements) au-delà des dispositions du "Décret gardiens"(1 ETP pour 100 logements) - indicateur de droit commun	2016, 2017 et 2018	120 960,00 €	120 960,00 €		120 960,00 €	100%	21 280,00 €	21 000,00 €	21 000,00 €	
	Agents de médiation sociale - Agent de Gestion et de Médiation Locative intervenant sur un périmètre plus large que le quartier	2016, 2017 et 2018	2 838,00 €	2 838,00 €		2 838,00 €	100%	945,00 €	950,00 €	950,00 €	
	Agents de développement social et urbain - Gestionnaire de Coordination Sociale intervenant sur un périmètre plus large que le quartier	2016, 2017 et 2018	2 838,00 €	2 838,00 €		2 838,00 €	100%	945,00 €	950,00 €	950,00 €	
	Coordonnateur hlm de la gestion de proximité - Chargé de Site (déjà valorisé dans la rubrique "Renforcement du gardiennage et surveillance)	2016, 2017 et 2018	pour mémoire	pour mémoire		pour mémoire					
	Référénts sécurité - Garde Particulier Assermenté intervenant sur un périmètre plus large que le quartier	2016, 2017 et 2018	2 838,00 €	2 838,00 €		2 838,00 €	100%	945,00 €	950,00 €	950,00 €	
Formation/soutien des personnels de proximité	Formations spécifiques (relation client, gestion des conflits, compréhension du fonctionnement social...) - cycles de formations assurés en continu	2016, 2017 et 2018	pour mémoire	pour mémoire		pour mémoire					
	Sessions de coordination inter-acteurs										
	Dispositifs de soutien										
Sur-entretien	Renforcement nettoyage - Concierges et Employés d'Immeubles (déjà valorisé dans la rubrique "Renforcement du gardiennage et surveillance)	2016, 2017 et 2018	pour mémoire	pour mémoire		pour mémoire					
	Enlèvement de tags et graffitis - prestataire sur marché à bon de commande ou Cellule Intervention Qualité Propreté interne à habitat 76	2016, 2017 et 2018	250,00 €	250,00 €		250,00 €	100%				
	Renforcement maintenance équipements et amélioration des délais d'intervention										
Gestion des déchets et encombrants / épaves	Réparations des équipements vandalisés (ascenseurs, contrôle d'accès...) - indicateur de droit commun (surcoûts / hors QPPV)	2016, 2017 et 2018	4 500,00 €	4 500,00 €		4 500,00 €	100%	2 310,00 €	2 167,00 €	1 165,00 €	
	Gestion des encombrants - mise à disposition des locataires de locaux sécurisés	2016,2017 et 2018	250,00 €	250,00 €		250,00 €	100%				
	Renforcement ramassage papiers et détritrus - Concierges et Employés d'Immeubles (déjà valorisé dans la rubrique "Renforcement du gardiennage et surveillance)	2016, 2017 et 2018	pour mémoire	pour mémoire		pour mémoire					
	Enlèvement des épaves										
	Amélioration de la collecte des déchets - obturation des colonnes VO- mise en place des points d'apport volontaire enterrés	2016, 2017 et 2018	pour mémoire	pour mémoire		pour mémoire	100%		54 887,00 €		
Tranquillité résidentielle	Dispositif tranquillité - participation à la Commission Tranquillité ; production et partage d'éléments issus de l'Observatoire des Incivilités	2016, 2017 et 2018	pour mémoire	pour mémoire		pour mémoire					
	Vidéosurveillance (fonctionnement) - entretien/maintenance des installations mises en place - 100% des halls couverts	2016, 2017 et 2018	200,00 €	200,00 €		200,00 €	100%				
	Surveillance des chantiers										
Concertation / sensibilisation des locataires	Participation/implication/formation des locataires et associations de locataires										
	- concertation : réunions de paliers, de cages d'escaliers, porte à porte	2016, 2017 et 2018	pour mémoire	pour mémoire	50	pour mémoire					
	Dispositifs spécifiques à la sensibilisation à la maîtrise des charges, collecte sélective, nouveaux usages, gestes éco-citoyens... - volontaire du Service Civique	2016, 2017 et 2018	pour mémoire	pour mémoire	50	pour mémoire					
	Enquêtes de satisfaction territorialisées - enquête réalisées par le Centre de Contact d'habitat 76 : après travaux ; suite entrée dans les lieux et au moment du congé	2016, 2017 et 2018	pour mémoire	pour mémoire	50	pour mémoire					
Animation, lien social, vivre ensemble	Soutien aux actions favorisant le « vivre ensemble » - actions d'animations sportives et thématiques (environnement ...) Actions à destinations des enfants (ateliers thématiques plusieurs fois par an en fonction des saisons et fêtes)	2016, 2017 et 2018	1 500,00 €	1 500,00 €		1 500,00 €	100%	185,33 €	437,63 €	507,44 €	
	Actions d'accompagnement social spécifiques - Services spécifiques aux locataires (Ex : portage de courses en cas de pannes d'ascenseurs)	2016, 2017 et 2018	pour mémoire	pour mémoire		pour mémoire					
	Actions d'insertion (chantiers jeunes, chantiers d'insertion) - mise en œuvre de la clause d'insertion systématiquement dans tous les marchés publics ;	2016, 2017 et 2018	pour mémoire	pour mémoire		pour mémoire					
	Mise à disposition de locaux associatifs ou de services - 2 Rue Gallouen (2 locaux 91 m² - ville pour actions culturelles et amicale locataire)	2016, 2017 et 2018							5 400,00 €	5 460,00 €	5 460,00 €
	Petits travaux d'amélioration de la qualité de service (hors quartiers NPNRU)										
Petits travaux d'amélioration de la qualité de service (hors quartiers NPNRU)	Petits travaux d'amélioration du cadre de vie (éclairage, sécurisation abords, résidentialisation, signalétique...) - Cheminements piétons, valorisation des espaces verts, équipements extérieurs	2016-2017 et 2018	3 500,00 €	3 500,00 €		3 500,00 €	100%				
	Maintenance des parties communes et abords - Indicateur de droit commun (surcoûts / hors QPPV)	2016, 2017 et 2018	selon interventions	selon interventions		selon interventions		12 102,00 €	14 553,00 €	2 044,00 €	
	Surcoûts de remise en état des logements - indicateur de droit commun (surcoûts / hors QPPV)	2016, 2017 et 2018	selon interventions	selon interventions		selon interventions		59,00 €	8 055,00 €	12 959,00 €	
	Travaux de sécurisation (gestion des caves, digicodes, Vigik...) -	2016,2017 et 2018	pour mémoire	pour mémoire		pour mémoire					
			139 674,00 €	139 674,00 €		139 674,00 €		44 053,33 €	53 209,63 €	45 985,44 €	

BILAN 2016 + 2017	2016	2017	2017
montant prévisionnel de l'abattement triennal (2016-2018)	138 312,00 €	138 312,00 €	138 312,00 €
montant prévisionnel de l'abattement annuel	48 180,00 €	48 353,00 €	48 353,00 €
montant réalisé	44 053,33 €	53 209,63 €	45 985,44 €
dont montant réalisé - droit commun	35 633,00 €	29 665,00 €	37 168,00 €
dont montant réalisé - actions spécifiques	5 400,00 €	75 405,63 €	75 405,63 €
réalisé / annuel	91%	193%	95%
réalisé / triennal	32%	67%	33%

**Tableau de présentation des programmes d'actions liés à l'abattement de TFPB
Bilan 2018**

Année : 2018

Ville : SAINT ETIENNE DU ROUVRAY

Quartier prioritaire :

QUARTIER CHATEAU BLANC

Organisme : LE FOYER STEPHANAIS

Nombre de logements dans le quartier : 515

Montant de l'abattement annuel :

126 043 €

Axes	Actions	Calendrier	Dépense annuelle	Financement bailleur	Autre financement	Dépense valorisée TFPB annuelle	Taux de valorisation TFPB
Renforcement de la présence du personnel de proximité (par rapport à présence dans patrimoine hors QPV)	Renforcement du gardiennage et surveillance (4 correspondants et 6 agents)		pour mémoire				
	Agents de médiation sociale						
	Agents de développement social et urbain						
	Coordonnateur HLM de la gestion de proximité Chargé de territoire 14H semaine		15000	13000	2000	10000	67%
Formation/soutien des personnels de proximité	Référents sécurité						
	Formations spécifiques (relation client, gestion des conflits, compréhension du fonctionnement social...) Formation interne Foyer Stéphanaïs		pour mémoire				
	Sessions de coordination inter-acteurs						
Sur-entretien	Dispositifs de soutien						
	Renforcement nettoyage Régie FS		1785	1785		1785	100%
	Enlèvement de tags et graffitis Régie FS		1902	1902		1902	100%
Gestion des déchets et encombrants / épaves	Renforcement maintenance équipements et amélioration des délais d'intervention						
	Réparations des équipements vandalisés (ascenseurs...)		2810	2810		2810	100%
	Gestion des encombrants Régie FS		pour mémoire				
Tranquillité résidentielle	Renforcement ramassage papiers et détritrus						
	Enlèvement des épaves						
	Amélioration de la collecte des déchets						
	Dispositif tranquillité Correspondants de nuit		65692	65692		60000	91%
Concertation / sensibilisation des locataires	Vidéosurveillance (fonctionnement)						
	Surveillance des chantiers						
	Analyse des besoins en vidéosurveillance						
Animation, lien social, vivre ensemble	Participation/implication/formation des locataires et associations de locataires Plan de concertation locative Foyer Stéphanaïs		pour mémoire				
	Dispositifs spécifiques à la sensibilisation à la maîtrise des charges, collecte sélective, nouveaux usages, gestes éco-citoyens... Appartement témoin, Programme CLEO		1000	1000		1000	100%
	Enquêtes de satisfaction territorialisées						
Petits travaux d'amélioration de la qualité de service (hors quartiers NPNRU)	Soutien aux actions favorisant le « vivre ensemble »		8712	8712		8712	100%
	Actions d'accompagnement social spécifiques Auto Réhabilitation(une famille/ Circé)		3000	3000		3000	100%
	Services spécifiques aux locataires (Ex : portage de courses en cas de pannes d'ascenseurs)						
	Actions d'insertion (chantiers jeunes, chantiers d'insertion) ARCHE, ASPIC		22100	22100		22100	100%
	Mise à disposition de locaux associatifs ou de services (ASPIC ,APELE, ARCHE, CNL, CSF,local Calypso) loyers		30480	30480		17000	55%
TOTAUX	Petits travaux d'amélioration du cadre de vie (éclairage, sécurisation abords, résidentialisation, signalétique...)						
	Surcoûts de remise en état des logements						
	Travaux de sécurisation (gestion des caves, digicodes, Vigik...)						
TOTAUX			152481	150481	2000	128309	

Année : 2018

Ville : SAINT ETIENNE DU ROUVRAY

Quartier prioritaire :

HARTMANN-LA HOUSIERE

Organisme : LE FOYER STEPHANAIS

Nombre de logements dans le quartier : 361

Montant prévisionnel de l'abattement annuel :

76 053 €

Axes	Actions	Calendrier	Dépense annuelle réalisée	Financement bailleur	Autre financement	Dépense valorisée TFPB annuelle	Taux de valorisation TFPB
Renforcement de la présence du personnel de proximité (par rapport à présence dans patrimoine hors QPV)	Renforcement du gardiennage et surveillance (2 correspondants et 2,5 agents)		<i>pour mémoire</i>				
	Agents de médiation sociale						
	Agents de développement social et urbain						
	Coordonnateur hlm de la gestion de proximité <i>Chargé de territoire 7H semaine</i> Référénts sécurité			6000	6000	3000	50%
Formation/soutien des personnels de proximité	Formations spécifiques (relation client, gestion des conflits, compréhension du fonctionnement social...) <i>Formation interne Foyer Stéphanaï</i>		<i>pour mémoire</i>				
	Sessions de coordination inter-acteurs						
	Dispositifs de soutien						
Sur-entretien	Renforcement nettoyage						
	Enlèvement de tags et graffitis <i>Régie du Foyer Stéphanaï</i>		2212	2212		2212	100%
	Renforcement maintenance équipements et amélioration des délais d'intervention Réparations des équipements vandalisés (vidéo surveillance)		2764	2764		2764	100%
Gestion des déchets et encombrants / épaves	Gestion des encombrants <i>Régie du Foyer Stéphanaï</i>		787	787		787	100%
	Renforcement ramassage papiers et détrit						
	Enlèvement des épaves						
	Amélioration de la collecte des déchets <i>Mise en place de colonnes enterrées</i>		<i>pour mémoire</i>				
Tranquillité résidentielle	Dispositif tranquillité <i>Correspondants de nuit</i>		65917	60000		60000	91%
	Vidéosurveillance (fonctionnement)						
	Surveillance des chantiers						
	Analyse des besoins en vidéosurveillance						
Concertation / sensibilisation des locataires	Participation/implication/formation des locataires et associations de locataires <i>Plan de concertation locative Foyer Stéphanaï</i>		<i>pour mémoire</i>				
	Dispositifs spécifiques à la sensibilisation à la maîtrise des charges, collecte sélective, nouveaux usages, gestes éco-citoyens... <i>Programme CLEO</i>		<i>pour mémoire</i>				
	Enquêtes de satisfaction territorialisées						
Animation, lien social, vivre ensemble	Soutien aux actions favorisant le « vivre ensemble »		1552	1552		1552	100%
	Actions d'accompagnement social spécifiques <i>Auto réhabilitation (une famille/ Béarn)</i>		1500	1500		1500	100%
	Services spécifiques aux locataires (Ex : portage de courses en cas de pannes d'ascenseurs)						
	Actions d'insertion (chantiers jeunes, chantiers d'insertion) <i>Chantiers ACSH</i>		2700	2700		2700	100%
	Mise à disposition de locaux associatifs ou de services <i>Just Kiff Dancing</i>		3848	3848		3848	100%
Petits travaux d'amélioration de la qualité de service (hors quartiers NPNRU)	Petits travaux d'amélioration du cadre de vie (éclairage, sécurisation abords, résidentialisation, signalétique...)						
	Surcoûts de remise en état des logements						
	Travaux de sécurisation (gestion des caves, digicodes, Vigik...)						
TOTAUX			87280	81363		78363	

Année : 2018

Ville : SAINT ETIENNE DU ROUVRAY

Quartier prioritaire :

THOREZ GRIMAU

Organisme : LE FOYER STEPHANAIS

Nombre de logements dans le quartier : 148

Montant de l'abattement annuel :

22 591 €

Axes	Actions	Calendrier	Dépense annuelle réalisée	Financement bailleur	Autre financement	Dépense valorisée TFPB annuelle	Taux de valorisation TFPB
Renforcement de la présence du personnel de proximité (par rapport à présence dans patrimoine hors QPV)	Renforcement du gardiennage et surveillance(1 correspondant mi tps et 1 agent)		<i>pour mémoire</i>				
	Agents de médiation sociale						
	Agents de développement social et urbain						
	Coordonnateur hlm de la gestion de proximité <i>Chargé de territoire 7H semaine</i> Référents sécurité			6000	6000		6000
Formation/soutien des personnels de proximité	Formations spécifiques (relation client, gestion des conflits, compréhension du fonctionnement social...) <i>Formation interne Foyer Stéphanois</i>		<i>pour mémoire</i>				
	Sessions de coordination inter-acteurs						
	Dispositifs de soutien						
Sur-entretien	Renforcement nettoyage <i>Régie Foyer Stéphanois</i>		1785	1785		1785	100%
	Enlèvement de tags et graffitis						
	Renforcement maintenance équipements et amélioration des délais d'intervention Réparations des équipements vandalisés		1814	1814		1814	100%
Gestion des déchets et encombrants / épaves	Gestion des encombrants <i>Régie du Foyer Stéphanois</i>						
	Renforcement ramassage papiers et détritux						
	Enlèvement des épaves						
	Amélioration de la collecte des déchets						
Tranquillité résidentielle	Dispositif tranquillité <i>Correspondants de nuit</i>		3500	3500		3500	100%
	Vidéosurveillance (fonctionnement)						
	Surveillance des chantiers						
	Analyse des besoins en vidéosurveillance						
Concertation / sensibilisation des locataires	Participation/implication/formation des locataires et associations de locataires <i>Plan de concertation locative Foyer Stéphanois</i>		<i>pour mémoire</i>				
	Dispositifs spécifiques à la sensibilisation à la maîtrise des charges, collecte sélective, nouveaux usages, gestes éco-citoyens... <i>Programme CLEO</i>		<i>pour mémoire</i>				
	Enquêtes de satisfaction territorialisées						
Animation, lien social, vivre ensemble	Soutien aux actions favorisant le « vivre ensemble » <i>Centre social BRASSENS</i>		3643	3643		3643	100%
	Actions d'accompagnement social spécifiques <i>Auto réhabilitation</i>		<i>pour mémoire</i>				
	Services spécifiques aux locataires (Ex : portage de courses en cas de pannes d'ascenseurs)						
	Actions d'insertion (chantiers jeunes, chantiers d'insertion) <i>Chantiers ACSH</i>		3470	3470		3470	100%
	Mise à disposition de locaux associatifs ou de services <i>ASPIC 9 Brassens</i>		3770	3770		3770	100%
Petits travaux d'amélioration de la qualité de service (hors quartiers NPNRU)	Petits travaux d'amélioration du cadre de vie (éclairage, sécurisation abords, résidentialisation, signalétique...)						
	Surcoûts de remise en état des logements						
	Travaux de sécurisation (gestion des caves, digicodes, Vigik...)						
TOTAUX			23982	23982		23982	

**Tableau de présentation des programmes d'actions liés à l'abattement de TFPB
PREVISIONNEL**

Année(s) : 2018

Ville : SAINT ETIENNE DU ROUVRAY

Quartier prioritaire : THOREZ/GRIMAUD QPV 076024

Organisme : LogiRep

Nombre de logements dans le quartier : 98

Montant prévisionnel de l'abattement annuel : 26 335€€

Axes	Actions	Nature de l'opération	Calendrier	Dépense prévisionnelle	Financement bailleur	Autre financement	Dépense valorisée TFPB	Taux de valorisation TFPB
Renforcement de la présence du personnel de proximité (par rapport à présence dans patrimoine hors QPV)	Renforcement du gardiennage et surveillance							
	Agents de médiation sociale							
	Agents de développement social et urbain							
	Coordonnateur hlm de la gestion de proximité							
Formation/soutien des personnels de proximité	Référents sécurité							
	Formations spécifiques (relation client, gestion des conflits, compréhension du fonctionnement social...)							
	Sessions de coordination inter-acteurs							
	Dispositifs de soutien							
Sur-entretien	Renforcement nettoyage							
	Enlèvement de tags et graffitis							
	Renforcement maintenance équipements et amélioration des délais d'intervention		2018	500 €	117 €		117 €	23%
	Réparations des équipements vandalisés (ascenseurs...)		2018	750 €	381 €		381 €	51%
Gestion des déchets et encombrants / épaves	Gestion des encombrants	1 ramassage par mos en complément de la collecte assurée par la Métropole	2018	3 000 €	3 368 €		3 368 €	112%
	Renforcement ramassage papiers et détrit	Augmentation de la fréquence de nettoyage des espaces extérieurs - 1 intervention par mois	2018	9 720 €	7 879 €		7 879 €	81%
	Enlèvement des épaves							
	Amélioration de la collecte des déchets							
Tranquillité résidentielle	Amélioration de la collecte des déchets							
	Dispositif tranquillité							
	Vidéosurveillance (fonctionnement)							
	Surveillance des chantiers							
Concertation / sensibilisation des locataires	Analyse des besoins en vidéosurveillance							
	Participation/implication/formation des locataires et associations de locataires							
	Dispositifs spécifiques à la sensibilisation à la maîtrise des charges, collecte sélective, nouveaux usages, gestes éco-citoyens...							
	Dispositifs spécifiques à la sensibilisation à la maîtrise des charges, collecte sélective, nouveaux usages, gestes éco-citoyens...							
Animation, lien social, vivre ensemble	Enquêtes de satisfaction territorialisées							
	Soutien aux actions favorisant le « vivre ensemble »		2018	500 €	0 €		0 €	0%
	Soutien aux actions favorisant le « vivre ensemble »							
	Actions d'accompagnement social spécifiques							
	Services spécifiques aux locataires (Ex : portage de courses en cas de pannes d'ascenseurs)							
Petits travaux d'amélioration de la qualité de service (hors quartiers NPNRU)	Actions d'insertion (chantiers jeunes, chantiers d'insertion)							
	Mise à disposition de locaux associatifs ou de services							
	Petits travaux d'amélioration du cadre de vie (éclairage, sécurisation abords, résidentialisation, signalétique...)	3eme tranche refection des parties communes	2018	39319	39319		39319	0
	Surcoûts de remise en état des logements							
	Travaux de sécurisation (gestion des caves, digicodes, Vigik...)							

**Tableau de présentation des programmes d'actions liés à l'abattement de TFPB
PREVISIONNEL**

Année(s) : 2018

Ville : SAINT ETIENNE DU ROUVRAY

Quartier prioritaire : Château Blanc QPV 076023

Organisme : LogiRep

Nombre de logements dans le quartier : 100

Montant prévisionnel de l'abattement annuel : 27 655€

Axes	Actions	Nature de l'opération	Calendrier	Dépense prévisionnelle	Financement bailleur	Autre financement	Dépense valorisée TFPB	Taux de valorisation TFPB
Renforcement de la présence du personnel de proximité (par rapport à présence dans patrimoine hors QPV)	Renforcement du gardiennage et surveillance							
	Agents de médiation sociale							
	Agents de développement social et urbain							
	Coordonnateur hlm de la gestion de proximité							
Formation/soutien des personnels de proximité	Référents sécurité							
	Formations spécifiques (relation client, gestion des conflits, compréhension du fonctionnement social...)							
	Sessions de coordination inter-acteurs							
Sur-entretien	Dispositifs de soutien							
	Renforcement nettoyage							
	Enlèvement de tags et graffitis							
	Renforcement maintenance équipements et amélioration des délais d'intervention	Renforcement maintenance équipements et opération de désinsectisation renforcée	2018	3 500 €	3 658 €		3 658 €	104%
Gestion des déchets et encombrants / épaves	Réparations des équipements vandalisés (ascenseurs...)	Réparations des équipements vandalisés (ascenseurs...)	2018	1 500 €	2 150 €		2 150 €	143%
	Gestion des encombrants	Ramassage intermédiaire d'encombrants	2018	20 000 €	20 926 €		20 926 €	105%
Tranquillité résidentielle	Renforcement ramassage papiers et détritrus							
	Enlèvement des épaves							
	Amélioration de la collecte des déchets							
	Amélioration de la collecte des déchets							
Concertation / sensibilisation des locataires	Dispositif tranquillité							
	Vidéosurveillance (fonctionnement)							
	Surveillance des chantiers							
	Analyse des besoins en vidéosurveillance							
Animation, lien social, vivre ensemble	Participation/implication/formation des locataires et associations de locataires							
	Dispositifs spécifiques à la sensibilisation à la maîtrise des charges, collecte sélective, nouveaux usages, gestes éco-citoyens...							
	Dispositifs spécifiques à la sensibilisation à la maîtrise des charges, collecte sélective, nouveaux usages, gestes éco-citoyens...							
Petits travaux d'amélioration de la qualité de service (hors quartiers NPNRU)	Enquêtes de satisfaction territorialisées							
	Soutien aux actions favorisant le « vivre ensemble »	Soutien aux actions favorisant le « vivre ensemble »	2018	500 €	0 €		0 €	0%
	Soutien aux actions favorisant le « vivre ensemble »							
	Actions d'accompagnement social spécifiques							
	Services spécifiques aux locataires (Ex : portage de courses en cas de pannes d'ascenseurs)							
	Actions d'insertion (chantiers jeunes, chantiers d'insertion)							
Petits travaux d'amélioration de la qualité de service (hors quartiers NPNRU)	Mise à disposition de locaux associatifs ou de services							
	Petits travaux d'amélioration du cadre de vie (éclairage, sécurisation abords, résidentialisation, signalétique...)	3eme tranche refection des parties communes	2018	52725	52725		52725	
	Surcoûts de remise en état des logements							
	Travaux de sécurisation (gestion des caves, digicodes, Vigik...)							